

CONTRIBUTION DU COSTEA AU PROJET D'APPUI REGIONAL A L'INITIATIVE SUR L'IRRIGATION AU SAHEL (PARIIS/ SIIP)

SEMINAIRE de SAINT-LOUIS-DU-SENEGAL les 18, 19, 20 et 21 avril 2017

COMMUNIQUE FINAL SUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU DES SAGI

Profitant de l'atelier sur la contribution du COSTEA à la mise en œuvre du PARIIS tenu à Saint-Louis du Sénégal, du 18 au 21 avril 2017, les représentants des SAGI se sont réunis le 19 avril à la SAED, pour échanger sur l'idée de la création d'un réseau qui regrouperait leurs structures.

La réunion a été introduite par Monsieur Seyni NDAO, Directeur général adjoint de la SAED qui a remercié les participants, pour leur disponibilité malgré une journée chargée. Il a ensuite laissé la parole au Professeur Sidy SECK de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal qui a présenté l'idée et l'état de la réflexion au niveau de la SAED.

Par la suite, sous la direction de Monsieur Aliou KOURE, Directeur général de l'ONAHA, les représentants des SAGI ont, tour à tour, pris la parole pour approuver l'idée de la création du réseau qui, entre autres avantages, permettra de :

- instaurer une dynamique durable de coopération et d'échanges entre les SAGI sur les problématiques communes ;
- partager les expériences réussies et les bonnes pratiques, mais aussi les échecs et les risques ;
- échanger sur les enjeux et défis supra-nationaux liés au développement de l'irrigation, anticiper les problématiques que l'évolution du contexte spécifique du Sahel et du contexte international impose, assurer un plaidoyer pour que les Etats initient les politiques et réformes adaptées nécessaires.

Les discussions ont également souligné la nécessité de :

- mettre en place une équipe légère d'animation du processus ;
- informer/impliquer en temps opportun les ministères de tutelle pour donner un cachet officiel et, plus tard, avoir le mandat pour pouvoir communiquer certaines données et/ou résultats ;
- désigner au moins un point focal au niveau de chaque SAGI ;
- renforcer la collaboration étroite avec le COSTEA qui sera le partenaire naturel du réseau, ainsi que le PARIIS durant sa phase de mise en œuvre, et d'autres projets.

Il a été retenu, pour garantir la pérennité du réseau, d'adopter une démarche mesurée et de prendre le temps de le co-construire.

Pour entamer d'ores et déjà le travail, les termes de référence ci-après ont été définis pour les représentants de chaque SAGI.

- travailler dès le retour dans leur pays respectif, à socialiser l'idée du réseau au sein de leur institution à travers une large information auprès des agents, pour une adhésion consolidée et multiple au réseau ;
- identifier un point moral (un membre du top management qui assurerait le portage stratégique) et un point focal (qui se chargerait de l'animation interne et servirait d'interface avec l'équipe d'animation du réseau) ;
- élaborer une fiche signalétique de la SAGI (qui, dans certains cas, actualiserait et compléterait celles réalisées par le COSTEA dans le cadre du diagnostic des 6 SAGI de 2015) ;

- commencer à réfléchir aux centres d'intérêt propres ainsi qu'aux expériences et/ou réussites que la SAGI estime pertinentes et à partager ;
- réfléchir sur les éléments de fonctionnement/structuration du réseau : format, mécanisme, financement, etc.

Le document traitant de ces divers aspects ainsi que d'autres points éventuels que la SAGI jugerait utiles devrait être envoyé à la coordination d'ici fin mai 2017. La coordination en fera une analyse et une synthèse envoyés aux points moraux et focaux pour commentaires et validation.

Les échanges vont se poursuivre au travers d'un premier mailing group constitué de la liste des présents à la réunion et à partir de la transmission du compte-rendu.

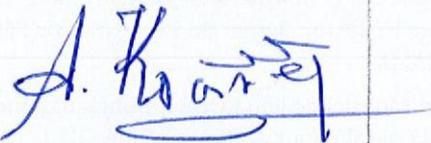
La SAED a été responsabilisée pour, avec l'appui du Professeur Sidy SECK de l'UGB, assurer l'animation et la coordination de la co-construction du réseau. A ce titre, elle maintiendra un contact étroit avec l'ensemble des SAGI. Elle envisagera, dans la mesure du possible, une tournée auprès de certaines d'entre elles et/ou organisera des rencontres par zone géographique.

Fait à Saint-Louis du Sénégal, le 21 avril 2017

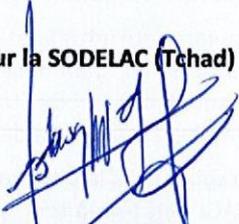
pour l'ORS (Mali)


Salif SANGARE
Directeur Général

pour l'ONAHA (Niger)


Aliou KOURE
Directeur Général

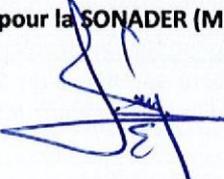
pour la SODELAC (Tchad)


Hassan GUI HI NI
Directeur Général

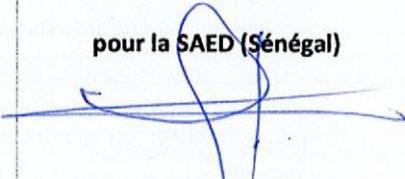
pour l'AMVS (Burkina Faso)


Robert OUEDRAOGO
Directeur Général

pour la SONADER (Mauritanie)


Isaa Mohamed TALHATTE
Directeur Général

pour la SAED (Sénégal)


Samba KANTE
Directeur Général

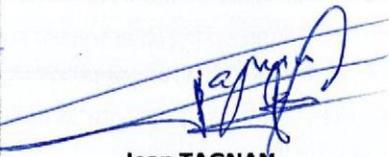
pour l'Office du Niger (Mali)


Tidiani TRAORE
Directeur Général Adjoint

pour l'OPIB (Mali)


Mamadou TOGOLA
Directeur Général Adjoint

pour BAGREPOLE (Burkina Faso)


Jean TAGNAN
Secrétaire Général

pour l'ODRS (Mali)


Hamet KEITA
Chef du Département Aménagements

pour la SODAGRI (Sénégal)


Oumar LY
Conseiller du Directeur Général